



Hygiène alimentaire : établissements de restauration commerciale

Référence : 3.1.5

Thématique : Bien gérer mon activité



Objectifs

Deux jours pour comprendre la réglementation de la restauration commerciale, les risques liés à une insuffisance d'hygiène et mettre en œuvre votre plan de maîtrise sanitaire.

Faites de cette formation obligatoire un véritable atout grâce à l'expertise de votre CMA. Professionnels du secteur, vous pouvez obtenir le financement de cette formation obligatoire.

Les +

- Définition de vos besoins
- Établissement de votre parcours formation,
- Étude des modalités de prise en charge

Public

Chefs d'entreprise, conjoints, salariés, demandeurs d'emploi

Format

Formation

Pré-requis

Être un professionnel de la restauration commerciale. Avoir des notions de base en matière d'hygiène et de sécurité.

Durée

2 jours (14 heures) - en présentiel

Moyens et encadrements pédagogiques

- Apports théoriques interactifs
- Utilisation de supports visuels (PowerPoint, vidéos)
- Mises en pratique
- Études de cas et exemples concrets
- Brainstorming et discussions de groupe
- Utilisation de WOOLAP régulièrement comme Ice Breaker, respiration et quiz
- Feedback individualisé et collectif

Tarif

546 € avec prise en charge partielle possible selon les conditions de l'organisme de financement de la formation professionnelle (OPCO ou Fonds d'Assurance Formation)

Télécharger le Programme

Délivré par:

- CMA PACA : 117 avenue du Prado 13008 Marseille
- CMA PACA / Bouches-du-Rhône (13) :
- Agence de Marseille-Prado : 117, avenue du Prado 13008 Marseille
- Agence d'Arles : Les Bureaux de Fourchon 1 bis, avenue Charlie Chaplin, 13200 Arles
- Agence de Salon-de-Provence : 140, avenue du 22 août 1944, 13300 Salon-de-Provence
- Agence de Venelles : 1, impasse du Plateau-de-la-Gare, 13770 Venelles
- Aix-en-Provence :

Prochaines sessions:

- CMA PACA / Var (83) - 73 PL DU 7EME BAT DES - le 21/09/2026; - Inscription avant le 21/09/2026
- CMA PACA / Bouches-du-Rhône (13) - 2 RUE DE LA FOURANE - le 24/09/2026; - Inscription avant le 24/09/2026
- Agence de Digne-les-Bains - 15 RUE MALDONAT - le 07/10/2026; - Inscription avant le 07/10/2026
- Agence de La Valette-du-Var - 107 AVENUE DES FRERES LUMIERE - le 12/10/2026; - Inscription avant le 12/10/2026
- Agence de Saint-Laurent-du-Var - 142 AVENUE DE VERDUN - le 14/10/2026; - Inscription avant le 14/10/2026
- CMA PACA / Var (83) - 845 CHEMIN DU DEFENDS - le 15/10/2026; - Inscription avant le 15/10/2026
- Agence de Gap - SQUARE VOLTAIRE - le 22/10/2026; - Inscription avant le 22/10/2026
- CMA PACA / Bouches-du-Rhône (13) - 2 RUE DE LA FOURANE - le 29/10/2026; - Inscription avant le 29/10/2026
- Agence de La Valette-du-Var - 107 AVENUE DES FRERES LUMIERE - le 02/11/2026; - Inscription avant le 02/11/2026
- Agence de Digne-les-Bains - 15 RUE MALDONAT - le 05/11/2026; - Inscription avant le 05/11/2026
- Agence d'Avignon - 9 AVENUE DE L'ETANG - le 16/11/2026; - Inscription avant le 16/11/2026
- Agence de Saint-Laurent-du-Var - 142 AVENUE DE VERDUN - le 19/11/2026; - Inscription avant le 19/11/2026
- Agence de Marseille-Prado - 117 AVENUE DU PRADO - le 23/11/2026; - Inscription avant le 23/11/2026
- Agence de Saint-Laurent-du-Var - 142 AVENUE DE VERDUN - le 07/12/2026; - Inscription avant le 07/12/2026
- CMA PACA / Bouches-du-Rhône (13) - 2 RUE DE LA FOURANE - le 10/12/2026; - Inscription avant le 10/12/2026

Tarifs:

- Dirigeant(e)s - gratuit
- Salariés / Conjoint(s) - gratuit
- Autre public - gratuit